



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

Présents/MM. MUFFAT Sophie/ CAVET Carole/ BAUD Marie-Thérèse/  
GEROUDET Francis/ BAUD Mickaël/ VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/ DEHESTRU Marc/  
Absents excusés : M. DEHESTRU Jérôme/ LE RAY Gérard/  
Absents : MM. BERNARD DE DOMPSURE Alix/

DATE DE CONVOCATION/ 3 Mars 2020

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VOTE, A L'UNANIMITE, COMME IL SUIV LE BUDGET PRIMITIF 2020 POUR  
LES 3 BUDGETS

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	456 000.00	456 000.00	230 000.00	230 000.00
Eau/Asst.	250 000.00	250 000.00	920 000.00	920 000.00
Zone Village Arbroz	220 000.00	220 000.00	220 000.00	220 000.00

- VOTE LE TAUX DES 3 TAXES COMMUNALES COMME SUIV :

☞ TAXE HABITATION	13.60
☞ TAXE SUR FONCIER BATI	5.30
☞ TAXE SUR FONCIER NON BATI	55.00

- VOTE LES SUBVENTIONS POUR 2020 :

☞ Société Economie Alpestre	60.00 €
☞ Secours Catholique	100.00 €
☞ A.D.O.T.	100.00 €
☞ A.P.E. Collège St Jean d'Aulps	150.00 €
☞ Association La Ruche Morzine	130.00 €

- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
  - ✘ D.P. VAN DER LINDEN / en attente réponse CCHC
  - ✘ D.P. MANDEEL SAMI / en attente réponse CCHC

- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS .

A La Côte d'Arbroz,  
le 10 Mars 2020

Le Maire,  
MUFFAT Sophie



Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l' Article 56 de la loi du 5 Août 1884.